



Reçu le 15 NOV. 1990

SEARMIP

AGENCE DE TOULOUSE

8, Impasse Didier Daurat
31400 TOULOUSE
Tel: 61 20 02 62
Fax: 61 34 89 56

SOCIETE MINIERE D'ANGLADE
48, Avenue des Frères Lumières
B. P. 32

V/Ref.:
N/Ref.: C. 257 CR/MB

78192 TRAPPES

Toulouse le 08 Novembre 1990

A L'ATTENTION DE MONSIEUR RICHL :

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint doubles des bordereaux de suivi de déchets industriels ainsi que certificats de destruction.

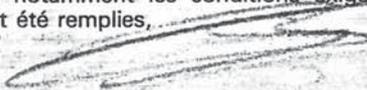
Vous en souhaitant bonne réception,

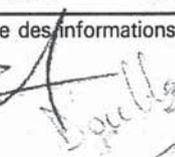
Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

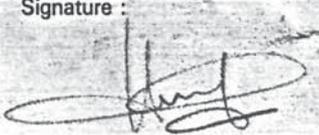
Le Chef d'Agence,
C. RAMBEAU.

cerfa
N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 702 050 904 00068	
DÉNOMINATION : Société Minière d'Anglade		RESPONSABLE : M. RICHÉ	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : SALAU - 09140 SEIX - Tel : 64.66.85.69			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Xantane de Polasse	CODE NOMENCLATURE : 1.02.2.6.1	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET :	<input type="checkbox"/> SOLIDE	<input type="checkbox"/> BOUES	<input checked="" type="checkbox"/> LIQUIDE
TRANSPORT :	<input type="checkbox"/> BENNE	<input type="checkbox"/> CITERNE	<input checked="" type="checkbox"/> FÛTS NBR : 4 <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : Electrolyse - ADRESSE - TÉLÉPHONE :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 16.07.90	
Signature : 		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 0,800 TONNE	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : S. E. A. R. M. I. P.		RESPONSABLE : LECINA	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Eau, de l'Assainissement et des Rejets Ménagers, Industriels et Publics			
STOCKAGE	REGION MIDI-PYRENEES	Ayant pris connaissance des informations	
<input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage	ARCADE DE TOULOUSE	Z.I. de Staudran	
<input type="checkbox"/> NON	8, Imp. Didier Daurat - 31400 TOULOUSE	Signature : 	
Tél. 61.20.02.62 SIRET : 087 020 277 20956		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :	
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : 0 TONNE 800 Kg	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 660 200 645 00022	
DÉNOMINATION : L'ELECTROLYSE CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS		RESPONSABLE : G. S. G. M. H.	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 33360 LATRESNE Tél. 56.20.74 40 +		CODE FILIÈRE A.F.B. : 	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET :	<input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT	<input type="checkbox"/> REGROUPEMENT	<input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ
<input type="checkbox"/> VALORISATION	<input type="checkbox"/> INCINÉRATION	<input checked="" type="checkbox"/> DÉTOXICATION	<input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature : 	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 10/7/90	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 0,800 TONNE	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 5 - A retourner au producteur



N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 702 050 904 00048	
DÉNOMINATION : SALAU <i>banche Hincere d'Anglade</i>		RESPONSABLE : <i>M. RICHL</i>	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : SALAU-09110 six-Te P: 64.66.85.69			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : <i>Sels minéraux résiduaires.</i>	CODE NOMENCLATURE : <i>284261</i>	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT : <input type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ : <i>2 Pallette</i>			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : <i>Électrolyse</i>		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :	
- INSTALLATION :			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE :			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies,		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : <i>16.07.90</i>	
Signature :		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : <i>2</i> TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : S. E. A. R. M. I. P. <i>Société des Eaux, de l'Assainissement et des Réseaux Ménagers, Industriels et Publics</i>		RESPONSABLE : <i>LECINA</i>	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : <i>REGION MIDI-PYRÉNÉES</i>			
STOCKAGE <i>Agence de TOULOUSE - Z.I. Maraudan</i>		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :	
<input type="checkbox"/> OUI <i>Lieu de stockage</i>	<i>2, Imp. Didier Daurat - 31400 TOULOUSE</i>		
<input type="checkbox"/> NON	<i>61.20.02.62 - Signature 530 510</i>	QUANTITÉ TRANSPORTÉE : <i>2</i> TONNE	
SIRET : 087 020 277 00056			

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : <i>6602006450022</i>	
DÉNOMINATION : L'ELECTROLYSE		RESPONSABLE : <i>A. SEGURA</i>	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS		CODE FILIÈRE A.F.B. : <i>11</i>	
33360 LATRESNE			
Tél. 56.20.74.40 +			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ			
<input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRETRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRETRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : <i>10/1/90</i>	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : <i>2</i> TONNES	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 5 - A retourner au producteur



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

N° 07 0320

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 7020502907	
DÉNOMINATION : Ste Minière d'Angeade		RESPONSABLE : J. Riche	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : SALNO 09			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Sulfate Alumine	CODE NOMENCLATURE : 10183101	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT : <input type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : <input checked="" type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ : 12 sacs + 3 fûts			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : Electrolyse - ADRESSE - TÉLÉPHONE :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies, Signature :		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 16/7/90	
		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : TONNE 0,950	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 08702027700056	
DÉNOMINATION : S. E. A. R. M. I. P. <i>Société des Eaux, de l'Assainissement et des Rejets Ménagers, Industriels et Publics</i>		RESPONSABLE : J. Decina	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : RÉGION MIDI-PYRÉNÉES			
STOCKAGE	Agence de TOULOUSE 8, Imp. Didier Dauriol 31400 TOULOUSE Tél. 61.20.02.62 - Télex 530510 SIRET : 087 020 277 00056	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 20/7/90	
<input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : TONNE 0,950	
<input type="checkbox"/> NON			

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 46020064500022	
DÉNOMINATION : Electrolyse		RESPONSABLE : J. Seguin	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : CENTRE DE TRAITEMENT 33. LATRESNE DÉCHETS INDUSTRIELS 33330 LATRESNE		CODE FILIÈRE A.F.B. :	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> DÉTOXICATION		<input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE	
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRETRAITEMENT : - DESCRIPTION DU PRETRAITEMENT : - DESTINATION FINALE DU DÉCHET			
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 20/7/90	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 0, TONNE 950	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 5 - A retourner au producteur



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

N° 07 0320

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 402050907	
DÉNOMINATION : <i>Sté Jumeau d'Anglade</i>		RESPONSABLE : <i>J. Ricard</i>	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : <i>SNAU - 09</i>			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : <i>Anhydride chromique</i>	CODE NOMENCLATURE : <i>C 1014 A 2611</i>	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT : <input type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input checked="" type="checkbox"/> FÛTS NBR : <input checked="" type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ : <i>200 kg</i>			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : <i>Électrolyse</i> - ADRESSE - TÉLÉPHONE : <i>33. d'Ahèsne</i>		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies, Signature : <i>[Signature]</i>		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : <i>10/11/90</i> QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : TONNE <i>300 kg</i>	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 08702027700016	
DÉNOMINATION : S. E. A. R. M. I. P.		RESPONSABLE : <i>J. Decana</i>	
Société des Eaux, de l'Assainissement et des Rejets Ménagers, Industriels et Publics RÉGION MIDI-PYRÉNÉES			
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : <i>Agence de TOULOUSE - renseignements</i>			
STOCKAGE	Avant ou après connaissance des informations ci-dessus 8, Imp. Didier <i>[Signature]</i> 31400 TOULOUSE ☎ 61.20.02.62 - Tél. 530 510 SIRET : 087 020 277 00056	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : <i>20/11/90</i>	
<input type="checkbox"/> OUI - Lieu de stockage		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : TONNE <i>300 kg</i>	
<input type="checkbox"/> NON			

3 DESTINATAIRE L'ELECTROLYSE		N° SIRET : 46020064500012	
DÉNOMINATION : <i>Electrolyse</i>		RESPONSABLE : <i>A. Ziegler</i>	
CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS 33360 LATRESNE Tel. 56.20.74.40 +			
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : <i>33. d'Ahèsne</i>			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature : <i>[Signature]</i>	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : <i>10/11/90</i>	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 0, TONNE <i>300</i>	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 5 - A retourner au producteur



N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS**1 PRODUCTEUR**

N° SIRET : 4020502907

DÉNOMINATION : St Finiere d'au glade

RESPONSABLE : M. RICHE

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 09. SALAU

DÉSIGNATION DU DÉCHET :

CODE NOMENCLATURE :

AU TITRE DU R.T.M.D.

Sulfate COBRE VAUC

C
191261
A

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

N° DE GROUPE

CONSISTANCE DU DÉCHET :

 SOLIDE BOUES LIQUIDE

TRANSPORT :

 BENNE CITERNE FÛTS NBRE : AUTRE PRÉCISEZ :

7 SACS

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE :

- INSTALLATION : Electrolyse

- ADRESSE - TÉLÉPHONE : LA TRESNE

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies,

Signature :

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

26/4/90

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

TONNE 350 kg

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

N° SIRET : 08702027700056

DÉNOMINATION :

S. E. A. R. M. I. P.

RESPONSABLE : M. LECINA

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Société des Eaux, de l'Assainissement et des Rejets Ménagers, Industriels et Publics
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

STOCKAGE

 OUI Lieu de stockage NONAgence de l'Avant-Pyrénées
8, Imp. Didier Lullat
61.20.02.62
SIRET : 087 020 277 00056
ci-dessus : 1400 TOULOUSE
Signature : Télex 530510

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

20/7/90

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

TONNE

3 DESTINATAIRE L'ELECTROLYSE

N° SIRET : 66020064500072

DÉNOMINATION : ELECTROLYSE
CENTRE DE TRAITEMENT
DES DÉCHETS INDUSTRIELS

RESPONSABLE : M. SEGUIN

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 33360 LATRESNE
LA TRESNE - 33360
Tél. 56.20.74 40

CODE FILIÈRE A.F.B. :

11

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

 VALORISATION INCINÉRATION PRÉTRAITEMENT DÉTOXICATION REGROUPEMENT MISE EN DÉCHARGE AUTRE PRÉCISEZ

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

- DESTINATION FINALE DU DÉCHET

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 20/7/90

MOTIFS :

QUANTITÉ REÇUE :

0.350 TONNE

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 5 - A retourner au producteur

cerfa

N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 402050907	
DÉNOMINATION : Sté Minière d'Angrède		RESPONSABLE :	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : SALNO 09			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : sulfate cuivre	CODE NOMENCLATURE : C 11014 A 2143	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET :	<input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE	<input type="checkbox"/> BOUES	<input type="checkbox"/> LIQUIDE
TRANSPORT :	<input type="checkbox"/> BENNE	<input type="checkbox"/> CITERNE	<input type="checkbox"/> FÛTS NBR : <input checked="" type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ : SACS
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : - ADRESSE - TÉLÉPHONE :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies, Signature :		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 16/7/90	
		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : TONNE 0,400	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 08702027700056	
DÉNOMINATION : S. E. A. R. M. I. P. Société des Eaux, de l'Assainissement et Rejets Ménagers, Industriels et Publics		RESPONSABLE : J. LECINH	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Agence de Toulouse - 71 Montaudran RÉGION MIDI-PYRÉNÉES 8, Imp. Didier Daurat des 51400 TOULOUSE Tél. 61.20.02.62 Signature Tél. 530 510 SIRET : 087 020 277 00056			
STOCKAGE	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 20/7/90		
<input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage	QUANTITÉ TRANSPORTÉE :		
<input type="checkbox"/> NON	TONNE 0,400		

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 660 600 645 00022	
DÉNOMINATION : L'ELECTROLYSE CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS		RESPONSABLE : J. SOGGIN	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 33360 LATRESNE 33. LA TRÉSNE Tél. 56.20.74.40 +		CODE FILIÈRE A.F.B. :	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET :		<input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ	
<input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 20/7/90	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 1, TONNE 600	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 5 - A retourner au producteur



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

N° 07 0320

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 402 050 904 00048	
DÉNOMINATION : SALAU - Société Minière d'Anglade		RESPONSABLE : M. RICHL	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : SALAU - 0940 SEIX - Tél. 64.66.85.69			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Produits de fabrication	CODE NOMENCLATURE : 3E6261	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT : <input type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : 12 COLFOUS <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : Electrolyse 201016+		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :	
- ADRESSE - TÉLÉPHONE :			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.85, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 16.04.90	
Signature :		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 360 kg TONNE	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : S. E. A. R. M. I. P. Société des Eaux, de l'Assainissement et des Réseaux Industriels et Publics		RESPONSABLE : LECINW	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : REGION MIDI-PYRÉNÉES			
STOCKAGE : Agence de TOULOUSE - 21, rue de la République - 31000 TOULOUSE		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :	
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Avant pris connaissance des informations ci-dessus, je soussigné(e) :	QUANTITÉ TRANSPORTÉE : 360 kg TONNE	
SIRET : 087 020 277 00056			

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 660 200 64 00022	
DÉNOMINATION : L'ELECTROLYSE CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS		RESPONSABLE : J. S. Cassin	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 33360 LATRESNE Tél. 56.20.74.40 +		CODE FILIÈRE A.F.B. : <input type="checkbox"/>	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRETRAITEMENT : - DESCRIPTION DU PRETRAITEMENT : - DESTINATION FINALE DU DÉCHET			
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 20/1/90	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 360 kg TONNE	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 5 - A retourner au producteur



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

N° 07 0320

735

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 702 050 904 00018	
DÉNOMINATION : SALAU - Centre Municipal d'Assainissement		RESPONSABLE : M. PIGNOL	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : SALAU - 09110 SEIX - Tél. 64.66.85.69			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Produits de laboratoire	CODE NOMENCLATURE : 3 2 6 2 6 1	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE :
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT : <input type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ : 2 cisternes			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : Labo Service - ADRESSE - TÉLÉPHONE :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 30 06 96 10	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 16.04.90	
Signature :		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : TONNE 60 kg	

2 COLLECTEUR TRANSPORTEUR		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : Société des Eaux, de l'Assainissement et des Rejets Ménagers, Industriels et Publics		RESPONSABLE : LECIN#	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Agence de TOULOUSE - 71 Montaudran			
STOCKAGE : 8, Imp. Didier Daurat - 31400 TOULOUSE		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :	
<input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : TONNE 60 kg	
<input checked="" type="checkbox"/> NON			

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 31730577500033	
DÉNOMINATION : LABO SERVICE		RESPONSABLE : M. J. A. ROUZY	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 69700 GIVORS		CODE FILIÈRE A.F.B. : LB1	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input checked="" type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input checked="" type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ : Recyclage			
<input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT : Re conseil moment pour traitement de la destination finale du déchet incineration			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT : LABO SERVICES s.a.		DESTINATION FINALE DU DÉCHET :	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature : Route de la Centrale BANS 69700 GIVORS	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 12 Sept 90	
MOTIFS :	Tél. 72 24 01 13 Télex 306 608 - FAX 78.07.93.12	QUANTITÉ REÇUE : 0 TONNE 060	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 5 - A retourner au producteur

ANODISATION DE PROTECTION
SULFURIQUE ET CHROMIQUE
(BENGOUGH - BF 4)
ANODISATION DURE
DÉPÔTS ELECTROLYTIQUES
DE TOUS MÉTAUX
SUR TOUS SUPPORTS
NICKEL CHIMIQUE
PHOSPHATATION
POLISSAGE ÉLECTRO
SABLAGE - MÉTALLISATION
PEINTURES AÉRONAUTIQUES
TMSH - RESSUAGE UV
Centre conventionné de dépollution
Conseils en anticorrosion

SIRET 460 200 645 00022
APE 2103
R.C. 460 200 645 B Bordeaux
C.C.P. 8336 E Bordeaux

L'ELECTROLYSE

Zone Industrielle
33360 LATRESNE-près-BORDEAUX (FRANCE)
Tél. 56 20 74 40 - Telex 541 342 F - Fax 56 20 04 95

Latresne, le 30 Août 1990

CENTRE CONVENTIONNE DE DEPOLLUTION PHYSICO-CHIMIQUE

CERTIFICAT DE DESTRUCTION

Nous certifions avoir reçu de la Société : ST MINIERE D'ANGLADE

Quantité : 0,800 T XANTRATE DE POTASSE
Composition : D : Solide pH 10,09 $Cr^6 O$ $CN^- O$
Quantité : 2 T SELS MINERAUX RESIDUAIRES
Composition : D : Solide pH 3,42 $Cr^6 O$ $CN^- O$
Quantité :
Composition :

Ces effluents ont subi un traitement de destruction physico-chimique dans notre centre de traitement de LATRESNE.

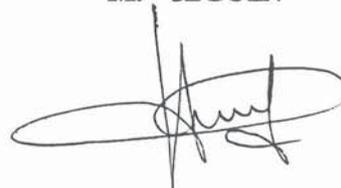
Cachet de l'Entreprise :

Le 30 août 1990

L'ELECTROLYSE
CENTRE DE TRAITEMENT
DE DÉCHETS INDUSTRIELS
33360 LATRESNE
Tél. 56.20.74.40 +

Le responsable :

M. SEGUIN



ANODISATION DE PROTECTION
SULFURIQUE ET CHROMIQUE
(BENGOUGH - BF 4)
ANODISATION DURE
DÉPÔTS ELECTROLYTIQUES
DE TOUS MÉTAUX
SUR TOUS SUPPORTS
NICKEL CHIMIQUE
PHOSPHATATION
POLISSAGE ÉLECTRO
SABLAGE - MÉTALLISATION
PEINTURES AÉRONAUTIQUES
TMSH - RESSUAGE UV
Centre conventionné de dépollution
Conseils en anticorrosion

SIRET 460 200 645 00022
APE 2103
R.C. 460 200 645 B Bordeaux
C.C.P. 8336 E Bordeaux

L'ELECTROLYSE

Zone Industrielle
33360 LATRESNE-près-BORDEAUX (FRANCE)
Tél. 56 20 74 40 - Telex 541 342 F - Fax 56 20 04 95

Latresne, le 31 juillet 1990

CENTRE CONVENTIONNE DE DEPOLLUTION PHYSICO-CHIMIQUE

CERTIFICAT DE DESTRUCTION

Nous certifions avoir reçu de la Société : ST MINIERE D'ANGLADE

Quantité : 0,360 T PRODUITS DIVERS LABORATOIRE

Composition :

Quantité :

Composition :

Quantité :

Composition :

Ces effluents ont subi un traitement de destruction physico-chimique dans notre centre de traitement de LATRESNE.

Cachet de l'Entreprise :

Le 31 juillet 19 90

Le responsable :

M. SEGUIN

L'ELECTROLYSE
CENTRE DE TRAITEMENT
DES DECHETS INDUSTRIELS
33360 LATRESNE
Tél. 56.20.74.40 +



ATTACHEMENT N° 85570

SEARMIP

FACT. N°

NATURE OU LOCALISATION

ADRESSE TRAVAUX

Société Minière d'Anglade
SALAU
09 140 561 X
Tel: 64 66 85 69

UYAUTAGE TX ou MÈTRES :

AG : CODE CLIENT :

DE/DEVISDU : N°

AGENCE

VISA CLIENT

JEM

DATE FACT. CONTRAT HORS CONTRAT

CONDITIONS GÉNÉRALES HABITUELLES :

Dans tous les cas, sauf accord écrit préalable aux travaux, nos conditions générales habituelles, dont nos clients déclarent avoir pris connaissance avant le traiter, seront les seuls critères auxquels nous nous reporterons.
Tous les frais, sans exception, engagés par la société SEARMIP pour le recouvrement amiable ou contentieux des sommes impayées en capital, intérêts légaux et frais seront à la charge du client.

DATE	VÉH.	TYPE	ÉQUIPE	H. ARRIVÉE	H. DÉPART	H. ARRIVÉE	H. DÉPART	TRAJET	TOTAL	REP.
16.07.90		Plateau	ECCOMATO IVECO PINNH	17h30	17h30	11h	13h30			

NATURE SAA

M/ML LIBELLÉS TEMPS PRIX UNITAIRE H.T. T.V.A.

Enlèvement mine de SALAU

LIBRAGE DÉPÔTE : M³
LIBRAGE PRISE D'EAU : M³

COMPORTE UNE SUITE : OUI NON

ADRESSE FACTURE :

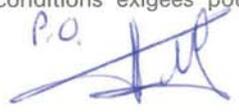
CHIFFRAGE

H.T. :
H.T. :
T.V.A. :
T.T.C. :



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

N° 07 0320

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 402050907	
DÉNOMINATION : Ste Ninieue d'Anglade.		RESPONSABLE : J. RICHL.	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : SALAU - 09 -			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Produits laboratoires		AU TITRE DU R.T.M.D.	
CODE NOMENCLATURE : 3.2.6.2.6.1		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT : <input type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input checked="" type="checkbox"/> FÛTS NBR : 3x 20l + 1 carton -			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : Electrolyse -		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :	
- INSTALLATION : Electrolyse -			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE :			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies,		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 16/7/90	
Signature : 		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : TONNE 0,100	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : S. E. A. R. M. I. P.		RESPONSABLE : J. Decina	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Société des Eaux de l'Assainissement et des Services Ménagers, Industriels et Publics REGION MIDI-PYRENNES			
STOCKAGE		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :	
<input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage Agence de TOULOUSE		27/4/90	
<input type="checkbox"/> NON 90/77		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : TONNE 0,100	
Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, je soussigné,  Signature			
SIRET : 087 020 277 00056			

3 DESTINATAIRE		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : Electrolyse -		RESPONSABLE :	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 33, d'atresne		CODE FILIÈRE A.F.B. : <input type="checkbox"/>	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ			
<input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRETRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRETRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :		DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : TONNE	
Signature :			

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 1 - A conserver par le producteur